

COMPOSITION DES JURYS
UFR Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
Année universitaire 2024-2025

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la Licence **Gestion 2^{ème} année** est ainsi constitué pour le **1^{er} semestre** de l'année universitaire 2024-2025

Présidente : Mme BECKER Bernadette

Membres :

M. AFOLABI-FELIX-BIAOU Ague Oladoudoye Elie

M. BAELLEN Nicolas

Mme BESOMBES-PETIT Nathalie

Mme BHARDWAJ Aan

M. BONACHE Adrien

M. BOUGUERET Jean-Christophe

Mme BRUN Cristina

Mme BURKHARDT Kristen

Mme CHAZAL Catherine

Mme COLLANGE Véronique

M. DJIBRILLA-IDRISSA Abdoul-Aziz

M. EL-AMRI Mahmoud

Mme EL-MAJOUDI Sanae

M. FORGEOT Vincent

M. GEISLER Rainer

M. LAARADH Kamel

Mme LAURENCE Dominique

M. MERCIER Samuel

Mme MEYER Renée

M. NOTEBAERT Jean-François

M. WEGMANN Gregory

M. WELTE Jean-Baptiste

Mme WOOLDRIDGE-PINTO Nicole

M. ZOUAOUI Mohamed

Article 2 :

La directrice de l'IAE est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IAE et sur le site internet de l'IAE.

Fait à DIJON, le 21/11/2024

La Directrice de l'IAE
Mme PULH Mathilde

